

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 6 septembreth, 2022, à 19 h 00 au bureau municipal situé au 1362 route 148, Campbell's Bay, Qc.

Présents : Le mairesse Larivière, les conseillers Terry Racine, John Stitt, Denis Dubeau, Emile Morin et Courtney Harris.

Le conseiller Rick Frost a motivé son absence

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et le maire Larivière préside la réunion.

Adoption de l'ordre du jour

2022-09-336 Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, avec ajouts, du 6 septembre, 2022.
Adopté

Adoption du procès-verbal

2022-09-337 Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 août, 2022.
Adopté

URBANISME

Rapports de l'inspecteur municipal

2022-09-338 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de l'inspecteur municipal et les dépenses afférentes.
Adopté

Approbation des plans de lotissement pour 3303374 Nova Scotia Company

2022-09-339 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'approuver les plans de lotissement soumis par l'arpenteur Jacques Bérubé, à partir de ses minutes #8687 datées du 2 juin 2022 pour les lots #6522490 et #6522491 provenant du lot # 6456747 au nom de la compagnie 3303374 Nova Scotia.
Adopté

ROUTES/ÉQUIPEMENTS

Appel d'offres pour la fourniture de sable d'hiver

2022-09-340 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité que le directeur général lance un appel d'offres pour la fourniture de 3000 t.m. de sable d'hiver à 3 fournisseurs locaux.
Adopté

Offres de prix pour la fourniture de sel d'hiver

2022-09-341 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à obtenir des soumissions de prix pour la fourniture de 115 t.m. de sel d'hiver.
Adopté

Achat de panneaux
2022-09-342 Il est proposé par Émile Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'enseignes "Lavage de bateau" pour les résidents du lac Leslie. Cette dépense d'environ 400 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire "enseignes" du budget prévisionnel 2022.
Adopté

Achat d'une grande perceuse à percussion
2022-09-343 Il est proposé par Courtney Harris et résolu unanimement d'acheter une perceuse à percussion usagée de qualité commerciale à Alain Gauthier.
Cette dépense de 250 \$ est autorisée sur le poste budgétaire " outils " du budget prévisionnel 2022.
Adopté

FINANCE

Paiement des comptes
2022-09-344 Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette réunion.
Adopté

Factures mensuelles

Factures payées : 12 417,91 \$.

Factures à payer : \$ 101 208,35

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 113 626,26 \$ pour le mois de septembre 2022.

Signé : _____ Date: _____

Julie Bertrand, directrice générale

Dépôt du rapport financier 2021

Il est noté que le directeur général a déposé le rapport financier 2021.

Dépôt de la 2022 Rapport du maire

Il est noté que le maire Larivière a déposé le rapport du maire de 2022.

Demande de subvention "Nouvel Horizon" pour les personnes âgées
2022-09-345 Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Julie Bertrand, à faire une demande de subvention Nouveaux Horizons pour les aînés. La demande portera sur le financement du remplacement et de l'installation d'une passerelle accessible aux fauteuils roulants au parc municipal, qui mène aux toilettes publiques et au gazébo des aînés.
Adopté

2022-09-346

Programmation de la TECQ pour les réparations et améliorations du garage municipal

Attendu que la municipalité souhaite effectuer des réparations et des améliorations au garage municipal ;

Considérant que les réparations et les améliorations comprendront le remplacement de 6 fenêtres et de 2 portes, l'installation de 2 ouvre-portes automatiques, la réparation des toilettes, la réparation des murs intérieurs et l'installation d'une aire de lavage et d'un système de séparation d'huile pour l'aire de lavage.

Alors que les dépenses connexes sont admissibles dans le cadre du programme TECQ ;

Par conséquent,

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité que le directeur général soumette une programmation #4 pour les réparations et améliorations du garage municipal ;

L'estimation des réparations est de 175 000 \$;

Considérant que :

La municipalité a pris connaissance du Guide des modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

La municipalité doit respecter les conditions du présent guide qui s'appliquent à elle afin de recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement.

Il est résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les termes et conditions du guide qui lui sont applicables ;

La Municipalité convient d'assumer l'entière responsabilité du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec, ainsi que de leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et agents, et de les tenir à couvert de toute réclamation, demande ou perte, les dommages et les coûts de toute nature fondés sur les blessures ou le décès de toute personne, les dommages ou la perte de biens dus à tout acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés avec l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2019-2023 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et du Logement du programme de travail n° 4 ci-joint et de tous les autres documents requis par le ministère afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement ;

La municipalité accepte de respecter le seuil minimal d'investissement en capital pour les cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et du Logement de toute modification qui sera apportée au programme de travail approuvé par la présente résolution.

Adopté

2022-09-347

Programmation de TECQ pour l'installation de systèmes de portes de sécurité pour le bureau municipal.

Considérant que la municipalité souhaite installer 2 systèmes de portes de sécurité pour le bureau municipal ;

Alors que les dépenses connexes sont admissibles dans le cadre du programme TECQ ;

Par conséquent,

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité que le directeur général soumette une programmation #5 pour l'installation de 2 systèmes de portes sécuritaires pour le bureau municipal ;

L'estimation des réparations est de 7000 \$;

Considérant que :

La municipalité a pris connaissance du Guide des modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

La municipalité doit respecter les conditions du présent guide qui s'appliquent à elle afin de recevoir la contribution gouvernementale qui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement.

Il est résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les termes et conditions du guide qui lui sont applicables ;

La Municipalité convient d'assumer l'entière responsabilité du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec, ainsi que de leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et agents, et de les tenir à couvert de toute réclamation, demande ou perte, les dommages et les coûts de toute nature fondés sur les blessures ou le décès de toute personne, les dommages ou la perte de biens dus à tout acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés avec l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2019-2023 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et du Logement du programme de travail n° 5 ci-joint et de tous les autres documents requis par le ministère afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui est confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement ;

La municipalité accepte de respecter le seuil minimal d'investissement en capital pour les cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et du Logement de toute modification qui sera apportée au programme de travail approuvé par la présente résolution.

Adopté

2022-09-348

Embauche d'un consultant pour faire une demande au Fonds pour les régions et la ruralité Volet 4 - Soutien à la vitalisation

Alors que la MRC de Pontiac a lancé un appel à projets pour le RRF - volet 4 ;

Considérant que la municipalité souhaite utiliser les fonds disponibles et souhaite préparer un projet décrivant les zones de culture et de patrimoine sur son territoire ;

Considérant que la municipalité s'engage à un engagement financier de 10% ;

Considérant que la date limite pour soumettre un projet est le 30 septembre 2022 ;

Considérant que la municipalité aura besoin du soutien et de l'expertise d'un consultant ;

Considérant que la municipalité a reçu une offre de service pour la préparation du processus de demande de subvention de la part d'EMC ;

Par conséquent,

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de EMC au montant de 2250\$. Cette dépense sera autorisée à partir des fonds du volet 4 du FRR.

Adopté

CORRESPONDANCE

Le mairesse Larivière a lu la correspondance

2022-09-349

AJOURNEMENT

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de lever la séance à 20h25.

Adopté

Colleen Larivière
Maire

Julie Bertrand
Directeur général